

DIRECTION
PREVENTION
MEDIATION
SECURITE

Police Municipale
C / Adjoint administratif, Adjoint technique

Agent.e de surveillance de la voie publique – Brigade environnement (F/H)

À propos de la Ville de Cachan

Située à 2,5 km de la porte d'Orléans et desservie par la ligne B du RER, Cachan est l'une des communes les plus attractives de la région francilienne. Ses près de **31 000 habitants** bénéficient d'un cadre de vie préservé, d'une vie associative et culturelle très riche, d'équipements publics de qualité et d'une situation privilégiée, au cœur du Grand Paris.

Votre environnement de travail

Sous l'autorité du chef de service de la police municipale, l'agent assure une présence préventive sur l'espace public, principalement le matin, pour lutter contre les atteintes à la salubrité et au cadre de vie. Assermenté.e et agréé.e par le procureur, il/elle privilégie la pédagogie, dresse procès-verbal pour les infractions relevant de sa compétence, et signale les autres situations aux services compétents.

Avantages et conditions du poste

39h hebdomadaires : 6h30-14h30

Les lundis, mercredis, jeudis et vendredis ; 6h30-13h30 les mardis

Heures supplémentaires ponctuelles

Rémunération statutaire, régime indemnitaire (RIFSEEP)

Politique de formation active

Dispositif d'action sociale (CNAS)

ville-de-cachan

Les missions du poste

- Assurer des rondes matinales de surveillance préventive et dissuasive sur l'espace public
- Repérer, photographier et géolocaliser dépôts sauvages, bacs et déchets présentés hors des jours et conditions de collecte, souillures et dégradations
- Informer, sensibiliser et engager une démarche pédagogique auprès des habitants, commerçants, bailleurs et syndics avant tout rappel à la règle
- Préparer les courriers d'information et de mise en demeure envers les contrevenants
- Dresser des procès-verbaux pour les infractions constatées (déchets, dépôts sauvage, nuisances sonores, publicité/enseignes/préenseignes)
- Repérer et signaler les anomalies, végétation empiétante sur le domaine public et animaux en divagation ou dangereux ne relevant pas de sa compétence directe
- Signaler quotidiennement les dépôts à enlever et coordonner avec le service propreté urbaine et les partenaires
- Renseigner les outils de suivi, rendre compte à la hiérarchie et accompagner l'inspecteur de salubrité
- Participer aux actions de sensibilisation et encadrer sur le terrain les volontaires en service civique, stagiaires et personnel temporaire

Compétences et aptitudes requises

- Pouvoirs de police du maire et limites de la compétence d'attribution de l'ASVP
- Procédure de constatation : rédaction du procès-verbal, rapport de constatation
- Règles de déontologie et de protection des données personnelles
- Qualifier une situation et déterminer si elle relève de sa compétence ou de celle d'un autre service ou autorité
- Conduire un rappel à la règle pédagogique et gérer une situation conflictuelle
- Utiliser le terminal de verbalisation électronique, les outils numériques de signalement géolocalisé et la bureautique courante
- Discernement, maîtrise de soi, neutralité et impartialité
- Sens du service public et qualités relationnelles ; pédagogie envers tous les publics
- Bonne condition physique (marche prolongée, travail en extérieur par tous temps) et présentation soignée

Merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à : drh-recrutement@ville-cachan.fr
Retrouvez le détail de nos offres sur : www.ville-cachan.fr

VILLE DE CACHAN